

Validé par le conseil scientifique de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime et applicable pour le concours de l'année universitaire 2023-2024 :

1-Degré de compatibilité des licences ST avec le master de l'ENSM

N°	Filières	Spécialités	Coef.
1	Aéronautique	Aéronautique	0.8
		Avionique	0.8
		Exploitation aéronautique	0.8
		Opérations aériennes	0.8
2	Automatique	Automatique	0.7
3	Electromécanique	Electromécanique	0.8
		Maintenance industrielle	0.8
		Maintenance en électromécanique	0.8
4	Electronique	Electronique	0.7
5	Electrotechnique	Electrotechnique	0.7
6	Génie biomédical	Génie biomédical	0.65
7	Génie civil	Génie civil	0.6
8	Génie climatique	Génie climatique	0.6
9	Génie des procédés	Génie des procédés	0.6
10	Génie industriel	Génie industriel	0.6
11	Génie maritime	Propulsion et hydrodynamique navales	0.8
		Construction et architecture navales	0.8
12	Génie mécanique	Construction mécanique	0.8
		Energétique	0.8
		Génie des matériaux	0.65
13	Génie minier	Exploitation des mines	0.6
		Valorisation des ressources minérales	0.6
14	Hydraulique	Hydraulique	0.6
15	Hydrocarbures	Hydrocarbures	0.6
16	Hygiène et sécurité industrielle	Hygiène et sécurité industrielle	0.6
17	Industries pétrochimiques	Raffinage et pétrochimie	0.6
		Automatisation contrôle en industrie pétroch.	0.6
18	Métallurgie	Métallurgie	0.6
19	Optique et mécanique de précision	Optique visuelle	0.6
20	Télécommunications	Télécommunications	0.6
21	Travaux publics	Travaux publics	0.6
22	Toute autre licence ST sauf génie de l'environnement et pharmaceutique		0.55

2- Evaluation Internationale Correspondante

A= 18/20

B= 16/20

C= 14/20

D= 12/20

E= 10/20

